

ACTEURS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, DOMOFRANCE ET EDF SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT LE 7 JUILLET 2021 POUR DEVELOPPER L'INNOVATION, L'EXPERIMENTATION, DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS LE LOGEMENT SENIORS POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

Dans le cadre du développement de sa politique en faveur du Développement Durable, dans la construction et la rénovation des résidences par des techniques innovantes, d'opérations de rénovations de qualité exemplaire et dans l'accompagnement de ses locataires pour la maîtrise de leurs charges, Domofrance signe avec EDF une Convention autour de 4 thèmes : le logement adapté aux séniors « *Bien être durable dans l'habitat des séniors* » ; la mobilité électrique ; la construction et la rénovation « neutre en CO2 » et l'autoconsommation photovoltaïque.

En tant qu'acteur socialement responsable, Domofrance entend relever le défi de la lutte contre le dérèglement climatique et contribuer, à son niveau, à l'accélération d'une transition énergétique et environnementale d'ampleur, positive et concrète pour les habitants. Cet engagement, vecteur de progrès et d'innovation dans les champs technique, social et urbain, favorisera également le renforcement de l'attractivité du patrimoine et des quartiers.

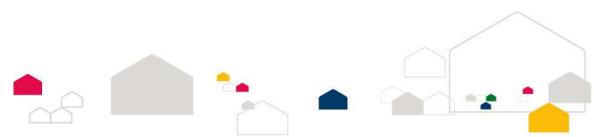
EDF mobilise ses capacités d'ingénierie et de R&D pour inventer et expérimenter des solutions innovantes et adaptées aux problématiques de développement durable des territoires : améliorer la performance thermique de l'habitat existant et neuf et la mesurer, développer les énergies renouvelables, sensibiliser les habitants aux économies d'énergie, accompagner le développement de nouveaux contrats de performance énergétique, développer les mobilités durables sur les territoires.

C'est pourquoi Domofrance et EDF partagent des ambitions communes déjà mise en œuvre conjointement depuis quelques années.

EDF et Domofrance mèneront des réflexions communes autour des 4 thèmes suivants :

- **Thème 1 : La construction et la rénovation « neutre en CO2 »**

Afin de mieux appréhender les solutions de construction neuve ou de rénovation permettant d'apporter du confort aux occupants au meilleur coût tout en répondant aux objectifs énergétiques et environnementaux dans le secteur du bâtiment avec un niveau d'exigence Bas Carbone élevé, EDF et Domofrance partagent leurs expériences respectives dans ce domaine. Ils mènent ensemble des réflexions sur le thème de l'Habitat connecté et notamment sur les nouveaux services destinés aux occupants de logements apportant une meilleure gestion et complémentarité des solutions d'efficacité énergétique (suivi des consommations, maîtrise des factures énergétiques, amélioration du confort et de la sécurité).



- **Thème 2 : le logement adapté aux séniors**

L'objectif est de **contribuer au maintien des seniors à domicile tout en luttant contre la précarité et les dépenses énergétiques** qui les frappent trop souvent. A cet effet, EDF développe une solution de service humaniste et innovante avec le groupe ALOGIA, spécialiste des solutions de prévention santé dans l'habitat senior. Une nouvelle offre de diagnostic alliant ergothérapie et économies d'énergie est expérimentée en Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre du parcours client de Domofrance et du dispositif « là où je vis », EDF et Domofrance échangent ensemble sur leurs retours d'expérience respectifs sur l'expérimentation de l'offre de diagnostic ergothérapie et économies d'énergie (D3E) construite conjointement et pourront communiquer conjointement sur un site de référence.

- **Thème 3 : la mobilité électrique**

EDF et Domofrance échangent sur les dispositifs techniques et réglementaires relatifs à la mobilité électrique tant sur les véhicules en eux-mêmes que sur les dispositifs de recharges.

Les thèmes abordés : mobilité professionnelle des salariés de Domofrance (électrification flotte véhicules de services, maillage des sites avec bornes de recharge...) et optimisation de l'utilisation des parkings propriété de Domofrance et notamment les places déjà équipées d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE).

- **Thème 4 : l'autoconsommation photovoltaïque**

L'autoconsommation est un sujet émergent à forts enjeux opérationnels pour EDF dont le cadre réglementaire est en pleine évolution.

Dans ce contexte, Domofrance et EDF échangeront sur l'évolution de la législation en la matière et sur :

- La conception et la réalisation des installations de production,
- Les possibilités de stockage et d'usage de cette énergie produite dans toutes les composantes d'un bâtiment (espaces communs ou privés)

Dans le cadre des expérimentations encouragées par Action Logement, les parties conviennent de réfléchir conjointement sur l'optimisation de la consommation électrique d'un site de Domofrance grâce à de l'autoconsommation photovoltaïque.

À Propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et la thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,9 millions de clients (1), dont 28,1 millions en France. Il a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

À propos de Domofrance

Domofrance est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe Action Logement Immobilier. Implantée à Bordeaux depuis sa création en 1958, elle gère près de 40 000 logements en Nouvelle-Aquitaine. Elle répond à un enjeu de société majeur en privilégiant la réussite du parcours résidentiel depuis les besoins spécifiques des étudiants et jeunes actifs jusqu'aux solutions pour ses locataires en perte d'autonomie. En 2019, Domofrance a lancé son Projet Stratégique d'Entreprise 2019-2023, PΣPSE, fondé sur 3 piliers structurants : l'ancrage territorial, le Responsabilité Sociétale des Entreprises et la transition digitale. Domofrance est labellisée ISO 50001 pour sa gestion responsable de l'énergie et ISO 9001 pour le management de la qualité et certifiée B Corp pour son impact environnemental et social, son fonctionnement transparent et son éthique. Elle emploie près de 670 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2020 s'élève à 250 M€ (données post fusion au 1^{er} septembre 2020). **En savoir plus :** domofrance.fr

CONTACT PRESSE : Céline LIMOUZI, Chargée de communication – Relations presse et publiques - Domofrance
05 56 43 46 79 - 06 03 70 15 96 / celine.limouzi@domofrance.fr

